

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **47 (1911)**

Heft 18

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

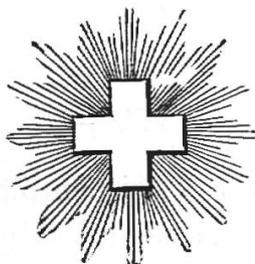
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XLVII^{me} ANNÉE

N^o 18.



LAUSANNE

6 mai 1911.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Education physique dans les classes d'enfants arriérés et anormaux.* — *Des lectures pour écoliers.* — *Chronique scolaire : Vaud.* — *Le prix Boissier.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Langue maternelle.* — *Sciences naturelles.* — *Histoire.* — *Leçons d'écriture.* — *Quelques notions de bonne éducation.* — *Comptabilité.*

ÉDUCATION PHYSIQUE DANS LES CLASSES D'ENFANTS ARRIÉRÉS ET ANORMAUX

Pas plus que pour les autres branches d'enseignement, on ne peut en gymnastique, comparer le travail des classes ordinaires avec celui qu'on obtient dans les classes spéciales (classes d'enfants arriérés médico-pédagogiques).

La gymnastique méthodique et les jeux exigent attention, application, observation, discipline, volonté, conditions qui seules peuvent donner de la pureté aux mouvements et, aux exercices d'ensemble, cet ordre, cette correction dont jouissent les participants et les assistants. Chez les anormaux et les arriérés, que de difficulté pour avoir un simple placement, une attention un peu soutenue et générale au moment de l'exécution ! En revanche on remarque leur grande morbidité, de l'incohérence dans les mouvements, parfois une agitation continue, une indiscipline difficile à maîtriser ou une apathie excessive, de la crainte, l'idée très arrêtée de ne pas faire tel ou tel exercice, un manque absolu de compréhension du mouvement, etc. Le professeur Claparède dans sa *Psychologie de l'enfant* (Chapitre : le jeu) a longuement développé l'infériorité de l'être marquée par son incapacité dans le mouvement.

Avec des éléments si divers et si pénibles, il faut cependant ne pas négliger l'éducation physique qui calmera ou stimulera, développera toujours et il faut faire de cet enseignement un tout par des moyens qu'il est bien difficile de préciser et de généraliser.

Peut-on préconiser telle méthode de gymnastique chez les anormaux ? Il semble que le moment n'est pas venu d'en vanter une plutôt qu'une autre.

Peut-être suffit-il de bien s'imprégner du but à remplir et de chercher par tous les moyens à obtenir dans chaque sens le plus de travail possible. N'en est-il pas de même d'ailleurs pour le développement que nous désirons en lecture, en calcul ? Le but, c'est donner les connaissances élémentaires indispensables ; les moyens sont nombreux, variés, dépendent de notre imagination, de ce que nous suggèrent nos élèves eux-mêmes par leur nature, par leurs dispositions du moment.

La gymnastique rationnelle concourt à tous les buts que nous nous proposons, mais elle le fait par des leçons méthodiques très complètes, par des mouvements très recherchés, basés sur un plan scientifique qu'on peut suivre régulièrement avec des enfants normaux ; ces exercices sont groupés et commandés méthodiquement ; la partie récréative vient aussi périodiquement compléter l'enseignement.

Cet ensemble de conditions, cette harmonie dans le travail n'est pas toujours possible avec les inintelligents ; il faut souvent ne poursuivre qu'un but spécialement, mais puisque, quelque soit l'exercice choisi, il contribue au développement cérébral, par l'excitation des centres moteurs, par la mise en fonction de différentes facultés, nous regarderons moins à l'application rigoureuse des principes rationnels qu'à une convergence vers un progrès général de toutes les séances accordées au travail physique, séances toujours courtes mais reprises fréquemment, d'autant plus fréquemment que les enfants sont inférieurs au point de vue mental.

Nous divisons en six grands groupes l'activité physique de nos élèves peu doués. Les leçons rentreront parfois dans l'une de ces catégories ; d'autres fois, par une sage combinaison, elles appartiendront à plusieurs.

1. Une gymnastique active pour le développement spécial des facultés intellectuelles.
2. Une gymnastique d'adresse et d'assouplissement.
3. Une gymnastique plus spécialement musculaire pour le développement de la force et le travail harmonique des différentes parties du corps.
4. Une gymnastique correctrice.
5. Une gymnastique respiratoire.
6. Une gymnastique médicale.

Nous ne faisons pas de la gymnastique récréative un but spécial parce qu'il est évident que la leçon ne devra jamais être monotone et que même dans une leçon de mouvements méthodiques, on apportera par des changements de groupements, par l'emploi de différents engins, de la vie, de l'entrain. La gymnastique sera également souvent une gymnastique d'application pratique parce qu'il faut toujours avoir en vue l'indépendance relative qu'on veut donner à ces êtres inférieurs.

1. *Gymnastique active pour le développement spécial des facultés intellectuelles.*

Nous classerons dans ce [premier groupe tout ce qui fait agir un peu en mettant en jeu beaucoup d'autres facultés que celle de se mouvoir: réflexion, observation, attention, mémoire, imagination, initiative, sans viser particulièrement à aucun but, des groupes suivants.

Ce sera l'éducation par des mouvements simples usuels (apprendre à circuler, à se servir, à s'habiller et se déshabiller, à fermer, ouvrir une porte ou une fenêtre; exercer beaucoup l'œil et les doigts), l'éducation par des mouvements plus compliqués et combinés (études de gestes, jeux mimiques), l'éducation par des mouvements rythmés (mouvements cadencés de pieds et de mains).

Pour nos arriérés inférieurs, la journée scolaire est en grande partie consacrée à cette activité très variée.

— L'écriture et le dessin sont une éducation de la main dans un but spécial, mais avant d'en arriver à la reproduction conventionnelle de la pensée, les cerveaux se développeront avec l'aide des mains, par les jeux éducatifs. Nous renverrons le lecteur à l'ex-

posé détaillé des jeux éducatifs donné par M^{lle} Descœudres dans *l'Éducateur* (1909, 1910).

L'enfant s'initie aux formes, aux couleurs, aux dimensions, aux nombres, aux lettres, aux mots, par des jeux d'objets divers, jeux de carton et de bois, par des lotos variés, des jeux de patience, des jeux de construction, d'assemblage, d'appareillage, d'appariement, etc. Le maniement de toutes ces choses pour leur classement, pour la superposition des formes, la juxtaposition des couleurs, l'adaptation du mot à l'objet, des objets au nombre, la disposition des jouets (bergerie, soldats) etc., etc., constituent des travaux attrayants.

Le calcul avec des objets divers (pierres, bâtonnets, jetons, bobines, noyaux, marrons, glands, etc.) l'étude de la lecture et de la composition des mots par les caractères mobiles viennent ensuite.

Le dessin libre, pris longtemps avant le dessin méthodique, exerce l'imagination et la mémoire. Que ferait-on de nos élèves au cerveau ténébreux, si nous devions compter sur la lecture dans le livre, sur l'écriture et l'orthographe, le calcul dans le cahier pour les occuper et les intéresser.

Les travaux manuels : piquage, pliage, enfilage, parfilage, collage, modelage, broderie, crochetage, tricotage, couture, etc., développent encore l'habileté des doigts en attendant que l'intelligence travaille davantage.

Comme les jeux éducatifs, ces travaux très variés donnent satisfaction au besoin de mouvement, fournissent une base concrète à l'enseignement et répondent chez la plupart des arriérés à une préférence instinctive pour les occupations manuelles et pratiques. A noter que les garçons aiment faire les travaux dits féminins et que leurs doigts se délient facilement par le maniement des aiguilles.

L'éducation des sens, de l'ouïe, (se diriger dans la direction d'un son ; jeu : Jacques, où es-tu ? Colin-Maillard, etc.) de la vue (faire chercher un objet) procurera du mouvement dans la salle d'étude ainsi que les exercices pour l'étude du rythme (battre la mesure, frappements de mains variés, frappements de pieds). La marche, la course, de préférence en plein air, seront souvent exercées. Le

chant appliqué à la marche aide à obtenir de la cadence. Mieux encore vaudrait par des mélodies entraînant au piano, réveiller les enfants et leur donner le sens de la mesure; mais il est bien difficile d'avoir un piano dans chaque classe.

Les jeux occasionnels faits dans la salle d'étude ou de gymnastique, dans le préau, ces jeux que suggère la leçon, ces jeux où tout est imagination (groupements d'élèves pour application de calcul, placements variés, attitudes, gestes pour représenter des personnes ou des animaux, jeux avec des objets dont on parle, etc., etc.) dégourdisent.

Les jeux simples, réglés, habituent à s'observer et à observer les camarades. Les rondes exercent la mémoire des paroles et de l'action.

(*A suivre.*)

Des lectures pour les écoliers

L'une des branches de l'enseignement primaire dans laquelle, à la campagne surtout, les maîtres recueillent les résultats les moins satisfaisants est sans contredit la composition. En effet, les élèves ont une peine immense à trouver des idées, à les coordonner, à les classer et à en tirer des déductions morales ou autres. Ce n'est qu'à la suite d'efforts inouïs que l'instituteur parvient à obtenir des descriptions justes, des narrations naturelles et originales ou même un style épistolaire correct; la difficulté est doublée s'il s'agit d'un travail purement d'imagination.

Il y a là un mal auquel il serait peut-être facile de porter remède. Il semble que la cause principale de ce mal soit l'absence de lectures suivies chez nos écoliers. L'enfant ne peut pas créer les êtres de toutes pièces. Les leçons qu'il reçoit en classe étendent le domaine de ses connaissances, mais d'une façon restreinte, parce que le maître ne dispose que d'un temps relativement court; à la maison, l'enfant est le plus souvent livré à lui-même et il n'apprend rien de nouveau. De là le manque d'idées qui caractérise beaucoup d'écoliers de nos classes primaires, tandis que par des lectures bien choisies et appropriées à leur âge, ils pourraient acquérir des connaissances variées dans tous les domaines.

J'ai dit des lectures choisies, car il est évident que les parents doivent vouer une grande sollicitude aux lectures que font leurs enfants et ne laisser entre les mains de ceux-ci que des ouvrages qu'ils ont lus eux-mêmes au préalable, qu'ils estiment de toute moralité et qui sont bien en rapport avec le développement de ceux à qui ils sont destinés. A cet égard, le maître a aussi une surveillance à exercer.

Il existe çà et là, mais fort peu nombreuses, des bibliothèques scolaires; encore sont-elles organisées sur une très petite échelle. Les commissions scolaires et les autorités municipales auraient là une louable action à accomplir en

créant ou aidant pécuniairement ou par leur approbation la création de ces utiles institutions ; l'on aurait un immense choix à faire parmi les œuvres d'écrivains nombreux ; citons seulement au hasard de la plume les intéressants récits de voyage, d'éducation et de morale de Jules Verne, Cooper, Mayne-Reid, Edmond de Amicis, Dickens, M^{me} de Pressensé, sans parler de beaucoup d'autres. Quoi de plus propre à récréer l'enfant, à l'instruire, à parler à son cœur et à son imagination que les charmantes œuvres intitulées : *Du cœur*, *Sans famille*, *David Copperfield* et l'amusant *Robinson Crusöe*.

D'aucuns pourraient objecter ceci : en développant ainsi chez les enfants le goût de la lecture, il y a un danger à craindre, celui de développer aussi le goût des lectures malsaines et dangereuses. En dirigeant l'intelligence de l'enfant vers les choses bonnes et belles, on évitera cet écueil, et puis à ce taux-là, que de personnes corrompues par les lectures en notre siècle où chacun lit ! Soyons plus optimistes et sachons convenir que les bonnes lectures peuvent faire plus de bien que les mauvaises font de mal.

Si l'instituteur avait un programme moins chargé, il pourrait consacrer une ou deux heures chaque semaine à faire à son petit auditoire de captivantes lectures propres à développer dans les cœurs des enfants qui lui sont confiés la bonté, la mémoire et l'imagination ; cette innovation serait accueillie avec joie par le maître et l'élève. Mais hélas !...

E. ALLAZ.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Société évangélique d'éducation.** — La séance ordinaire du printemps aura lieu le samedi 13 mai courant à 2 h. précises, à la Salle Tissot (palais de Rumine). A l'ordre du jour figurent une étude biblique sur 2^e Timothée II, v. 2 introduite par un laïque et un vieil ami de la Société, puis un travail à la fois intéressant et édifiant de M. Louis Mayor, pasteur à Grandvaux, qu'il a intitulé : *L'Action de Dieu autrefois et aujourd'hui*. On a fait pour une fois une petite diversion — qui n'est d'ailleurs pas la première — au programme traditionnel en sortant du domaine strictement éducatif et pédagogique, mais le sujet traité par M. Mayor se rattache par plusieurs côtés aux nécessités actuelles de l'enseignement. Il fournira, nous en sommes assurés, aux auditeurs des motifs de plus de croire à l'action permanente de Dieu dans la monde. Ceux donc qui, par le titre du travail, pourraient croire qu'il y a au programme de la séance 2 sujets religieux superposés, se trompent en ce sens que le deuxième, sans traiter une question de méthode, les fera réfléchir et modifiera heureusement leurs idées sur plus d'un point. Cela dit, la Société évangélique, comme le prouve la liste déjà longue de ses travaux, entend bien ne point se départir de son programme et reviendra pour l'automne à une étude pédagogique plus directement pratique ou expérimentale.

Nous rappelons que la séance est ouverte cordialement à tous, et sera suivie d'un thé au Major Davel.

H. GAILLOZ.

Le prix Boissier.

Ceux de nos collègues qui n'ont pas doublé le cap de la quinzième année dans l'enseignement savent vaguement qu'il existe chez nous un prix Boissier, consistant en un diplôme et une somme de 10 fr., le tout décerné par le Département aux instituteurs jugés les plus méritants. Or depuis 1895, sauf erreur, aucune distribution de ce diplôme n'a été faite en la forme habituelle, si bien que la question : Que devient le prix Boissier ? a été posée il y a une année par un député en plein Grand Conseil. Le *Bulletin* n° 13 donne sur l'origine de ce prix des détails ignorés et fort instructifs. Aussi pour l'édification de nos lecteurs — férus de diplôme ou non — nous ne résistons pas à l'envie de citer tout au long la lettre du Département, adressée le 7 décembre dernier au Comité de la S. P. V., à laquelle il a été donné suite comme on le verra plus loin. Voici la teneur de la lettre en question :

Lausanne, le 7 décembre 1910.

Au Comité de la Société pédagogique vaudoise,

pr ad. Monsieur Alexis Porchet, instituteur, président, Lutry.

M. Henri Boissier, décédé le 30 octobre 1827, avait légué 2500 francs de France, à répartir par le Conseil d'Etat du canton de Vaud, moitié pour l'encouragement des écoles d'enseignement mutuel, moitié pour l'établissement des incurables.

Le Conseil d'Etat décida que la moitié de ce legs serait placée en une créance en faveur de l'Etat pour l'encouragement des écoles. En 1842, on y joignit les intérêts restés sans emploi et cette fondation, portée par là à 1200 livres, fut placée en lettre de rente de pareille somme et dont l'intérêt demeure à la disposition du Département de l'Instruction publique pour être affecté à des prix donnés aux régents et régentes qui se sont distingués.

Depuis plus d'une décade, le prix Boissier n'a pas été délivré. A plusieurs reprises, ces dernières années les récompenses aux élèves les plus méritants ont été vivement discutées et, dans notre pays, bien des localités les ont supprimées, Lausanne entre autres.

Le Département de l'Instruction publique s'est demandé si les prix supprimés pour les élèves devaient être maintenus pour les maîtres ? Il est dans l'indécision. Il y a lieu de tenir compte dans la distribution du prix Boissier des jalousies et des rivalités qu'elle crée entre les membres du personnel enseignant.

Le Département serait disposé à examiner la question d'une autre affectation à la fondation Boissier qui se monte aujourd'hui à près de 3000 fr. Il y aurait peut-être lieu de voir si les intérêts de cette somme pourraient être versés à la Caisse de secours de la Société pédagogique vaudoise, afin qu'ils puissent servir à venir en aide aux membres du personnel enseignant dans le besoin.

Nous vous prions de bien vouloir examiner cette question dans une prochaine réunion de vos délégués et de nous faire rapport.

Le Département de l'Instruction publique verra ensuite à faire des propositions au Conseil d'Etat, suivant le cas.

Le Chef du Département,
Camille DECOPPET.

Le *Bulletin* ajoute fort judicieusement ceci : « Le personnel enseignant verrait avec plaisir la disparition du prix Boissier, véritable pomme de discorde, qui récompense une infime minorité de méritants, suscite des jalousies et des rivalités, est même une source d'ennuis, aussi bien pour les lauréats que pour les évincés. »

Le mot le plus juste, l'argument sans réplique, nous paraît avoir été donné par la lettre du Département, dans ce passage caractéristique *les prix supprimés pour les élèves doivent-ils être maintenus pour les maîtres ?* La question est placée ici sur son vrai terrain. Aucun instituteur consciencieux ne saurait trouver logique la suppression des prix pour les élèves et leur maintien pour les maîtres. La meilleure récompense que le maître puisse ambitionner sera toujours le sentiment du devoir accompli, l'approbation de sa conscience, l'estime et la considération de son entourage. Et il serait un bien triste éducateur celui qui travaillerait uniquement pour l'obtention d'un diplôme honorifique. Après quoi, il ne faut rien exagérer non plus. Et l'on va peut-être un peu loin en insinuant que le prix Boissier n'a été délivré qu'à des médiocrités. En général, pour autant que nos souvenirs nous sont fidèles, ceux qui l'ont reçu — n'est-ce pas là aussi le signe d'un vrai mérite ? — étaient surpris de l'honneur qui leur était fait. Penser autrement ce serait juger étrangement la perspicacité du Département qui a délivré à maintes reprises la récompense dont nous parlons.

L'idée suggérée par le Département actuel a rencontré l'adhésion unanime du Comité. L'assemblée des délégués du 4 mars dernier a approuvé la réponse faite au Département et s'est prononcée sans hésitation pour l'attribution des intérêts de la fondation Boissier à la Caisse de secours.

Pretenant acte de ce vœu formel transmis aussitôt à qui de droit, le Département a soumis une proposition dans le même sens au Conseil d'Etat et celui-ci dans sa séance du 14 mars a décidé qu'il serait constitué au moyen de la fondation Boissier, un capital de 2500 fr. dont les intérêts au 4 % soit 100 fr. seraient versés annuellement à la Caisse de secours des instituteurs.

Le solde du fonds disponible soit environ 350 fr. sera prochainement remis au Comité de la S. P. V., afin d'être versé à la Caisse ci-dessus désignée pour venir en aide aux membres du personnel enseignant dans le besoin.

Quand on songe aux services rendus par la Caisse de secours, qui, sans bruit, avec la plus grande discrétion, subvient à tant d'infortunes, on ne peut que féliciter le Département de l'heureuse solution qu'il a donnée à cette affaire, plus délicate qu'il le semble au premier abord. Et il n'est personne dans le corps enseignant qui n'approuve sans réserve la pensée inspiratrice de ce don généreux.

H. GAILLOZ.

Reçu : Lehrwerkstätten der Stadt Bern. — 23^{me} Rapport. Année 1910. Berne. Büchler et Cie.

Reçu : R. Nussbaum. *Le problème de l'école secondaire*. Saint-Blaise. Foyer solidariste 1911. L'auteur, dans un premier chapitre, aborde le problème de l'éducation dans son ensemble. puis il examine l'école, milieu social où l'enfant est placé et propose enfin une tentative de réforme scolaire. Un quatrième et dernier chapitre de cette brochure est consacré aux réformes de l'avenir : pédagogie individualisatrice, classes mobiles, discipline et éducation sociale.

PARTIE PRATIQUE

LANGUE MATERNELLE

Degré inférieur et moyen. — Enfants de 8 à 10 ans.

L'ÉCOLE ET LA FAMILLE

LA JOURNÉE DU PETIT ÉCOLIER (suite)

III

I. ENTRÉE EN MATIÈRE : A l'école.

II. LECTURE. VOCABULAIRE. ANALYSE. COMPTE RENDU. — Au tableau noir : 1) Pierre est sage à l'école. Il étudie avec soin sa leçon. Il écoute les explications du maître. Ses livres et ses cahiers sont toujours propres. 2) Jean, le camarade de Pierre, est un mauvais écolier. Ce matin, il n'a pas su sa poésie. Ce soir, son père lui donnera un morceau de pain sec.

Remarque grammaticale : Les noms masculins.

Au tableau noir, les mots difficiles : L'explication, le maître, la maîtresse, le cahier, la poésie, un morceau, le souper, mauvais, sec, toujours.

(Copie des mots dans le cahier de vocabulaire.)

III. ELOCUTION. — Comment Pierre se conduit-il à l'école? — Comment étudie-t-il ses leçons? — Comment tient-il ses livres et ses cahiers? — Nommez un camarade de Pierre? — Qu'est-ce que Jean n'a pas su ce matin? — Comment son père le punira-t-il? — A quelle heure les leçons commencent-elles en été? En hiver? — Vos cahiers sont-ils toujours propres? — Combien de cahiers avez-vous? — Avec quelle encre votre maître corrige-t-il vos travaux? — Quelle leçon préférez-vous? — Que signifient les expressions : réciter une leçon comme un perroquet? Se relâcher dans son travail?

IV. EXERCICES D'ORTHOGRAPHE ET DE GRAMMAIRE (oraux et écrits)

Au tableau noir, pendant quelques jours :

Le camarade. — **Un** camarade.

Le maître. — **Un** maître.

On met **le** ou **un** devant les **noms masculins**.

1. Dictée du texte 1.

2. Dictée du texte 2.

Cherchez les noms masculins renfermés dans les dictées :

Le maître, **le** livre, etc.

V. CAUSERIE MORALE. — « Soigne tes livres, ils contiennent la science. »

IV

I. ENTRÉE EN MATIÈRE. — Le retour de l'école. Le dîner.

II. LECTURE. VOCABULAIRE. ANALYSE. COMPTE RENDU. — Au tableau noir : 1) A onze heures. Pierre rentre gaiement à la maison. Il est heureux de revoir ses

parents. Avant de s'amuser, il fait vite les commissions de sa bonne maman, tandis que sa sœur Jeannemet le couvert pour le diner.

2) Aujourd'hui, il y a sur la table des choux que Pierre aime beaucoup, des pommes de terre et du jambon. C'est papa qui découpe la viande. Pierre a faim, il mange de bon appétit.

Remarque grammaticale : Les noms féminins.

Au tableau noir, les mots difficiles : Les parents, la parenté, une commission, le commissionnaire, le couvert, le dîner, le chou, le jambon, la faim, l'appétit, onze, gaîment, tandis que, beaucoup.

(Copie des mots dans le cahier de vocabulaire.)

III. ELOCUTION. — A quelle heure Pierre rentre-t-il de l'école, le matin ? — Que fait-il avant de s'amuser ? — Faites-vous de bonne grâce les commissions de vos parents ? — Qui met le couvert pour le diner ? — De quoi se compose le diner aujourd'hui ? — Qui découpe la viande ? — Pourquoi Pierre mange-t-il de bon appétit ? Que signifie : manger comme un ogre ? Déjeuner sur le pouce ? Boire à tire-larigot ? Qu'est-ce qu'un breuvage insipide ? un aliment digestif ? — Qu'est-ce qu'un repas frugal ?

IV. EXERCICES D'ORTHOGRAPHE ET DE GRAMMAIRE (ORAUX ET ÉCRITS)

La maison

Une maison

La table

Une table

On met **la** ou **une** devant les **noms féminins**.

1. Dictée du texte 1.

2. Dictée du texte 2.

3. Cherchez les noms féminins renfermés dans les dictées :

La maison, **la** commission, etc.

V. CAUSERIE MORALE. — **Ne t'amuse pas en chemin. Pense à ta mère qui a besoin de toi.**

(A suivre.)

A. REGAMEY.

Degré supérieur.

SCIENCES NATURELLES

Le chocolat.

Le cacao. — De temps immémorial, on cultive dans toute l'Amérique centrale un arbre dont le port ressemble à celui du cerisier : c'est le *cacaotier* ou *cacaoyer*. Il donne un fruit semblable à un concombre, qui renferme une quarantaine de graines ou amandes, pressées les unes contre les autres. Ces graines constituent le cacao. Grillées, moulues et réduites en pâte avec du sucre, elles fournissent l'aliment si connu sous le nom de *chocolat*.

Origine du chocolat. — C'est à l'Espagne que nous devons le chocolat. Au XVI^{me} siècle, quand les guerriers de ce pays découvrirent le Mexique, ils y trou-

vèrent l'usage du cacao partout répandu. Tout le monde l'employait : riches et pauvres en faisaient leur nourriture. Après avoir concassé et grillé le cacao, les uns en composaient une boisson fortifiante, les autres en faisaient une bouillie épaisse en le mélangeant avec de la farine de maïs et des épices. D'autres y ajoutaient de l'*aqua-miel*, suc provenant d'une plante connue au Mexique. Le délicieux mélange obtenu devint le chocolat proprement dit.

Le chocolat en Europe. — Le chocolat fut apporté en Espagne vers le milieu du XVI^{me} siècle, et pendant longtemps, ce pays en approvisionna le reste de l'Europe. Les Hollandais furent les premiers qui s'affranchirent de ce monopole. Ils introduisirent la fabrication du chocolat chez eux et communiquèrent le procédé aux Anglais. On ne sait pas exactement quand il fut connu en France, mais ce doit être à l'époque du règne de Louis XIV. Au début, ce fut un aliment de luxe, fort à la mode dans la haute société ; son prix élevé ne le mettait pas à la portée de toutes les bourses. Actuellement, sa fabrication donne lieu à une industrie active et sa consommation est considérable.

Fabrication du chocolat. — Anciennement, tout le travail de fabrication se faisait à la main. Le cacao était moulu, grillé ; on y ajoutait du sucre puis on mélangeait péniblement le tout en le pétrissant sur une plaque de pierre avec un lourd cylindre de fer. Aujourd'hui, tout se fait mécaniquement. Un appareil, appelé *époudreur*, débarrasse le cacao de ses impuretés ; un second, nommé *diviseur* reçoit les amandes et les classe par ordre de grosseur, ce qui facilite le grillage. Ce dernier a lieu dans une étuve où circule un courant d'air chaud. Vient ensuite un appareil, dit *décortiqueur-concasseur*, qui débarrasse le cacao de sa coque et de ses germes inutiles. Le broyage se fait avec une *broyeuse* de granit, et une *raffineuse*, composée de trois cylindres placés les uns au-dessus des autres et tournant en sens inverse. Au sortir de la raffineuse, le cacao est livré au *mélangeur* qui y incorpore le sucre. Le mélange opéré, la matière est travaillée par de nouvelles broyeuses et un *malaxeur* l'étend en pâte sur un plateau de granit. La pâte passe ensuite dans une *peseuse*, pour être coupée en pains de 125 à 250 grammes et distribuée dans des moules de fer-blanc. Ces moules sont livrés à la *tapoteuse* qui les secoue pour tasser la pâte, Après quoi, un mécanisme spécial les envoie dans une chambre froide, dite *rafraichissoir*, où la pâte se solidifie. Il n'y a plus alors qu'à extraire les tablettes et à les envelopper de papier. Ces deux opérations se font soit à la main, soit à l'aide d'une *plieuse mécanique*.

Propriétés. — Le chocolat est un aliment très substantiel et un des plus salutaires dont on puisse faire usage. Grâce aux principes aromatiques qu'il contient, il stimule les organes digestifs sans les fatiguer. Presque entièrement composé de particules nutritives, il fortifie et répare promptement les forces abattues ; aussi convient-il aux tempéraments faibles, aux convalescents, aux vieillards et à tous ceux qui se livrent à des exercices violents. Il se vend dans le commerce sous forme de tablettes, de pastilles ou de bonbons ; un des plus sains et des plus nutritifs est le chocolat au lait, dont la fabrication est très répandue en Suisse. (Orbe, Serrières, Le Locle, Broc, Lucerne, St-Gall, etc)

A. DUMUID.

DICTÉES

Le chocolat.

A l'origine, le chocolat fut considéré, sinon comme un médicament, du moins comme une substance douée de qualités précieuses qui le rendaient éminemment propre à la nourriture des convalescents et des personnes délicates. Les gens riches qui, sous raison d'hygiène, saisissent volontiers l'occasion de se livrer un peu à la gourmandise, ne laissèrent pas, sous prétexte d'affermir et de conserver leur santé, d'adopter l'usage journalier du chocolat qui devint ainsi un aliment de luxe fort à la mode dans la haute société. Son prix élevé n'en permettait pas alors l'acquisition à tout le monde.

Communiqué par A. DUMUID.

Le cacaoyer.

I. Une vieille légende mexicaine raconte que c'est Quatralcault, le jardinier céleste, qui, après avoir quitté Eden où demeuraient les premiers fils du soleil, apporta sur la terre les semences du quacahault (cacaoyer), arbre divin qui devint l'objet de l'adoration des peuples, puisqu'il leur procurait un aliment auquel les dieux mêmes faisaient honneur.

Le cacaoyer est un arbre des pays tropicaux qui peut atteindre une hauteur de dix à quinze mètres. Dans les plantations cependant, on ne lui laisse pas dépasser trois à huit mètres, afin de faciliter la cueillette des fruits. Son écorce très mince est d'un brun cannelle à reflets argentés; son bois rosé et poreux est léger; son tronc porte une quantité de branches ténues. Les feuilles, qui poussent au tronc comme aux branches, sont d'abord d'un rouge-violet, puis d'un vert foncé à la face supérieure, l'inférieure étant plus terne et légèrement duvetée. Elles ont environ trente centimètres de long, sont à court pétiole, oblongues et très pointues. Les fleurs petites et rouges poussent en épais fascicules à l'aisselle des feuilles, aussi bien sur le tronc que sur les branches. Les fruits, d'abord verts, deviennent jaunes, puis orangés et rougeâtres, suivant l'espèce. Ils pendent au tronc et aux branches par un court pédoncule. Ils mûrissent à toute époque de l'année. Il y a cependant deux époques affectées spécialement à la récolte (février et juillet au Brésil).

II. Pour cueillir ces fruits, dit *cabosses*, on tord prudemment le pédoncule de ceux qui sont accessibles à la main; quant à ceux qui pendent aux branches supérieures, on les coupe au moyen d'un couteau fixé au bout d'une perche. Il importe de procéder avec prudence à la cueillette, car autrement on risquerait d'endommager les boutons et les fleurs, compromettant ainsi la prochaine cueillette. Les fruits sont formés d'un péricarpe pentagonal sillonné de dix côtes longitudinales; ce péricarpe durcit comme du cuir en séchant; la pulpe qu'il recouvre, incolore et d'agréable saveur aigrelette, renferme cinq à huit rangées de fèves, blanches à l'état frais, mais brunes après avoir été séchées. Ces fèves, en formes d'amandes, sont les fèves de cacao du commerce. Pour être de bonnes qualités, elles doivent être parfaitement mûres, grandes, pleines, lisses, luisantes, d'un brun ou violet clair à l'extérieur et rouge à l'intérieur, avoir une odeur pure, et fraîche et un goût agréable, peu astringent.

(Tiré des *Grandes cultures du monde*, par C.-J. KOKKE.)

HISTOIRE

Portrait de Charles le Téméraire.

Georges Chastellain, chroniqueur officiel de la cour ducal nous a laissé un portrait pittoresque du prince, son maître :

« Le duc Charles cy estoit un prince non ci haut que le père ; mais estoit corpulent, bien croisé et bien formé ; fort de bras et d'eschine ; un peu grosses espaulles, et baissoit en avant ; portait bonnes jambes et grosses cuisses, longue main et gent pied ; n'avait en lui rien trop de chair, ne peu d'ossements ; mais avait corps aligre et légier, et bien disposé à toute force et travail ; avait tournure de visage un peu plus ronde que le père ; mais estoit de clair bruni, avait la bouche du père grosse et vermeille : le nez tractif, et brune barbe ; portait un vif teint, clair brun, beau front et noire chevelure esparce et houssue, blanc col, et bien assis, et en marchant regardoit vers terre : n'estoit point tout si droit que son père ; mais bel prince estoit et de belle présentation.

Dur en opinion, mais preud'homme et juste ; en conseil estoit agu, subtil et tost convenant... estoit actif, laborieux par trop, et plus qu'il ne séoit à tel prince.

Il aimoit honneur et craignoit Dieu : estoit dévot à la vierge Marie, observoit jeûnes ; donnait largement aumosnes... ne craignoit effort d'hommes, ne le fer de nul roi : estoit fier et de haut courage... estoit ce semblaient né en fer. N'estoit enclin à nulles molesses ni lascivetez. »

L. J. M.

LA LEÇON D'ÉCRITURE.

Il est nécessaire que les élèves de nos classes primaires acquièrent, je ne dirai pas une *belle*, mais une *bonne* écriture courante. Car, s'il est permis de n'être pas un calligraphe, il est utile et convenable pour chacun, et dans quelque position que l'on soit, d'écrire lisiblement. L'écriture de nos enfants doit être assez grosse, environ deux millimètres de hauteur, toutes les lettres et tous les signes, accents, points, ponctuations bien formés et à leur place. Elle doit être régulière, nette et simple, exempte de surcharges et de fioritures superflues.

La leçon d'écriture se prête admirablement à un enseignement simultané. Le maître, ayant tracé le modèle au tableau noir et donné les explications nécessaires, tous les élèves doivent travailler en même temps. Mais ce n'est pas une raison pour les laisser à eux-mêmes. Un exercice d'écriture non sérieusement surveillé n'est d'aucune utilité ; au contraire, les enfants y contractent de mauvaises habitudes qu'il sera bien difficile de faire ensuite disparaître. Le maître exerce donc dans ces leçons, comme dans toutes les autres, une surveillance minutieuse et de tous les instants. Si l'on veut que les enfants s'aperçoivent de leurs fautes, soit dans la tenue du corps et de la plume, soit dans la forme des lettres et l'arrangement de la page, il faut les leur faire remarquer et en exiger la correction.

Dans les premières années d'école toutes les difficultés concernant les divers caractères de l'écriture anglaise ont été longuement étudiées. On peut donc, au degré supérieur, aborder des exercices de récapitulation qui laisseront au second

plan la forme des lettres, tant minuscules que majuscules, pour s'attacher surtout à l'ensemble, à l'arrangement, à la bienfaisance de la page. La seule habileté de la main ne suffit pas; elle doit s'allier avec le goût, l'ordre et la propreté.

Le maître aura soin de rappeler, au commencement de chaque leçon les principes généraux d'une bonne position du corps et du cahier. Il insistera sur la nécessité de faire bien tout ce que l'on fait et montrera à l'enfant qu'il faut d'abord écrire lentement pour apprendre à écrire vite et bien. J. M.

Degré supérieur.

MON CAHIER D'ÉCRITURE *

Première page.

En titre, entre la troisième et la quatrième lignes, majuscule de 15 mm., (trois divisions) minuscules de 5 mm. (1 division): Mon cahier.

Texte, à commencer sur la 7^e ligne : Toutes les pages auront deux marges, tracées légèrement à l'aide de la règle et du crayon, l'une de un centimètre vers la couture et l'autre de deux centimètres vers la tranche du cahier. Je n'écrirai jamais dans les marges. Mon écriture courante aura deux millimètres de hauteur, soit environ la moitié d'une division, et sera tracée sur toutes les deux lignes, c'est à dire à une distance de un centimètre. Chaque page se terminera par la date, mon prénom et mon nom. Les chiffres de la date auront cinq millimètres, soit une division de hauteur. Ils seront tous de même grandeur. Mon cahier sera propre, bien tenu, toujours en ordre.

Sur la dernière ligne : Corcelles, le 6 mai 1911.

Jean Appliqué.

Page 2.

En titre : Position du corps. — *Texte sur la 7^e ligne :* Pour écrire je tiens mon corps droit; je m'assieds d'aplomb sur ma chaise ou sur mon banc et prends une position convenable et commode. Je suis très rapproché de la table, sans cependant la toucher. Mes avant-bras portent librement et symétriquement sur la table jusqu'aux deux tiers de leur longueur. Mes épaules sont horizontales; ma tête, un peu penchée en avant, ne s'incline ni à droite, ni à gauche; ma bouche est fermée et mes deux yeux, largement ouverts, sont à environ quarante centimètres de mon cahier. Mes jambes forment des angles droits aux genoux et descendent verticalement sur le plancher; mes pieds sont posés à plat et légèrement tournés en dehors.

Pour obtenir une écriture droite, je place mon cahier parallèlement au bord de la table; je l'incline à gauche pour l'écriture penchée.

Sur la dernière ligne : Date et signature.

Page 3.

En titre : Tenue de la plume. *Sur la 7^e ligne, le texte :* Je tiens ma plume entre les trois premiers doigts de la main droite. L'index et le majeur sont placés sur le porte plume et le pouce à gauche et en dessous. Le majeur descend jusqu'à

* Cahier n. 5, fournitures scolaires vaudoises.

l'extrémité du porte-plume. L'annulaire et le petit doigt sont repliés et supportent une partie de ma main. Mon poignet ne repose pas sur la table. Ma plume doit pouvoir glisser facilement sur le papier, c'est pourquoi je ne la serre pas fortement et la tiens sans raideur. Mon porte-plume doit former un angle de quarante cinq degrés avec le papier ; il prend, en sortant de ma main, la direction de mon épaule droite.

Je dois lier toutes les lettres d'un même mot. Il ne faut jamais lever la plume sans nécessité. Les points, les accents, les barres des lettres ne s'écrivent que lorsque le mot est terminé.

Sur la dernière ligne : Date et signature.

QUELQUES NOTIONS DE BONNE ÉDUCATION

Faites ce que vous faites

L., le 6 mai 1911.

Cher Paul,

La dernière leçon de composition que nous avons eue m'a vivement intéressé et m'a laissé une si vive impression que je ne puis résister au plaisir de te la raconter.

Notre maître a l'habitude d'écrire au tableau noir, pendant la récréation qui précède cette leçon, le titre du sujet qui doit nous occuper. Ce matin, en rentrant en classe, nos yeux se portent sur ces mots : « *Faites ce que vous faites !* » Nous croyons avoir mal lu, relisons encore, regardons le maître, nous regardons les uns les autres et faisons des mines si longues et si piteuses que Monsieur X. sourit d'un petit sourire qui n'est pas un éloge pour notre sagacité. Il nous laisse réfléchir un instant sur le sens de cette maxime, puis, voyant que nous la comprenons mal, il nous l'explique lui-même.

Les Latins déjà, paraît-il, disaient : « *age quod agis* », c'est-à-dire « faites ce que vous faites » et, transmis par eux, cet adage a été repris, exprimé et développé de façons fort diverses par un grand nombre d'écrivains célèbres ; il est toujours actuel et utile, parce que le cœur de l'homme reste toujours le même. Au XV^{me} siècle, Montaigne exprimait cette pensée en ces termes : « Nous ne sommes jamais chez nous ; nous sommes toujours au-delà : la crainte, le désir, l'espérance nous eslancent vers l'advenir et nous desrobent le sentiment et la considération de ce qui est, pour nous amuser à ce qui sera. » Au XVII^{me} siècle, la même idée se retrouve dans la fable de La Fontaine du « chien qui lâche sa proie pour l'ombre ». La Bruyère dit : « La vie est courte et ennuyeuse ; elle se passe toute à désirer », et Pascal : « L'espérance nous pipe ».

En effet, « l'espérance nous pipe ! » Il est bien rare que nous soyons tout entiers à l'heure présente, nos pensées se portent sans cesse en avant. Nous sommes écoliers, et nous songeons au moment où nous quitterons l'école, choisirons un métier, organiserons notre vie d'homme, oubliant que, si nous sommes

* Tiré, en partie, de la conférence sur l'écriture donnée au corps enseignant de Lausanne, par M. H. Otth, professeur de calligraphie.

en partie les artisans de notre avenir, nous dépendons aussi d'une volonté supérieure qui peut modifier nos desseins les plus chers.

Beaucoup de gens se contentent de faire des projets, d'élaborer des plans et parlent constamment de ce qu'ils veulent faire, mais n'ont rien à dire sur ce qu'ils font, parce qu'ils ne font rien. Béranger a raillé cette manie en vers ironiques dans lesquels il montre le thème qui devait fournir un poème épique, devenir matière à tragédie, puis à ode, et enfin à chanson. « J'ai rêvé d'aigle et je m'éveille pinson. » Et il ajoute : « Sans s'amoindrir quel grand projet s'achève ? »

D'autres encore se laissent entraîner de bonne foi par leur imagination ; ils rêvent de grandes actions, de beaux travaux, d'une vie consacrée à un noble but, et ils oublient que le meilleur moyen de s'y préparer est de bien utiliser l'heure présente.

Etre où nous devons être ; travailler à l'heure du travail ; jouer, se reposer à l'heure du jeu et du repos ; consacrer toute notre force, toute notre énergie, toutes nos capacités à l'ouvrage commencé, et le terminer avant de songer à en entreprendre un autre, voilà, selon notre maître, le secret de la réussite.

En avons-nous fait des rêves d'avenir, nous deux, mon cher ami ? Que restera-t-il des projets que nous édifions avec d'autant plus d'enthousiasme et de verve qu'ils étaient loin d'être réalisables ? Voulons-nous prendre pour devise le vieil adage des Latins : « *age quod agis* », et nous appliquer dès aujourd'hui à faire bien tout ce que nous faisons ?

Je reste, cher Paul, ton ami dévoué

ALFRED.

COMPTABILITÉ

Première année.

Le carnet du laitier.

Quelle est la somme due au laitier pour le mois d'avril 1911. Son carnet indique :

- a) 2,5 l. de lait par jour à fr. 0,24 le l.
- b) 250 g. beurre de table tous les samedis, à fr. 3,60 le kg.
- c) 3,5 kg. de beurre de cuisine à fr. 3,30 le kg.
- d) 1,750 kg. de fromage gras à fr. 2,40 le kg.
- e) 2,300 kg. de fromage mi-gras à fr. 2 le kg.
- f) 3 camemberts à fr. 0,80 pièce.
- g) 0,5 l. crème à fr. 1,40 le l.

REMARQUE : *camembert*, fromage à pâte molle fabriqué surtout à Camembert, commune de l'Orne, (France).

SOLUTION : fr. 18.— + fr. 4,50 (5 samedis) + fr. 11,55 + fr. 4,20 + fr. 4,60 + fr. 2,40 + fr. 0,70 = Total fr. 45,95.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places au concours

INSTITUTEURS : Renens (classe primaire supérieure) : fr. 2000 et autres avantages légaux ; 12 mai.

INSTITUTRICES : Ormonts-Dessus (2^e classe de Vers l'Eglise) : fr. 1000 ; fr. 20 d'indemnité de plantage, logement, 10 stères bois, à charge de chauffer la salle d'école, 16 mai.

Diplôme intercantonal

pour

l'enseignement du français en pays de langue étrangère

Dans le courant du mois de mai 1911 auront lieu à Lausanne des examens en vue de l'obtention du diplôme du degré inférieur.

Adresser les inscriptions jusqu'au 5 du dit mois au plus tard à M. JEAN BONNARD, professeur à l'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE.

H 32257 L

PETITE PENSION-FAMILLE

cherche pour le 10 mai **instituteur diplômé** capable, de toute moralité et de confiance.

Bonne occasion de se perfectionner dans la langue allemande.

Adresser offres et photographies à la Gérance de l'Éducateur.

VALLÉE DE JOUX

Courses scolaires

Le tarif suisse, très réduit, pour le transport des Sociétés et des Ecoles est applicable sur la ligne **Pont-Brassus**.

Sur cette ligne, les billets ordinaires de simple course délivrés en trafic interne les dimanches et jours fériés sont valables pour le retour le même jour.

INSTITUTEUR

est demandé pour l'orphelinat de Lausanne. Entrée de suite. — Pour tous renseignements, s'adresser au Directeur, Avenue Druey, 3, Lausanne.

SALUT

CORDIAL

à MM. les Instituteurs de la

S. P. V.

10

0

AU COMPTANT

sans aucune majoration

0

sur nos prix chiffres connus.

VÊTEMENTS

MAIER & CHAPUIS, Rue du Pont, LAUSANNE

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fourni
gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

L. BRUYAS & CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4. LAUSANNE — Rue du Seyon, 19, NEUCHATEL
Téléphone Rue Colombière, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Funèbres Lausanne.

Les Machines à coudre SINGER

ont obtenu à

L'Exposition universelle de Bruxelles 1910
1^{er} Grand Prix
(LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE)

Cette nouvelle et importante distinction confirme leur **SUPÉRIORITÉ ABSOLUE**

LES MACHINES A COUDRE SINGER

ont également reçu les

Plus Hautes Récompenses (Grands Prix)
aux Expositions universelles de

PARIS
(1878-1889-1900)

St-LOUIS (E. U. A.)
(1904)

MILAN
(1906)

Grandes facilités de paiement — Escompte au comptant
Machines confiées à l'essai.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre LAUSANNE Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.

Delémont, rue des Moulins, 1.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 11.

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

HARMONIUMS PORTATIFS

Modèle l'ORPHÉONISTE

pliant et portatif présentant l'aspect, fermé, d'une petite malle avec poignée.

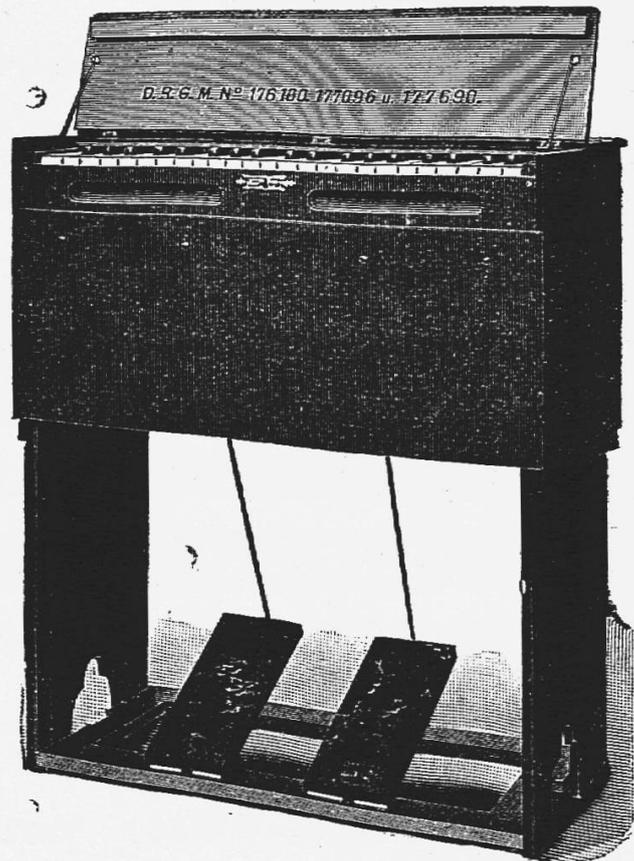
Un jeu de 8' et 3 $\frac{1}{2}$ octaves, de Mi à La ; 42 touches.

Dimensions : { déplié 64 × 77 × 30 cm.
en coffre 64 × 34 × 30 cm.

En quelques secondes l'Orphéoniste est démonté et remonté.

Poids, environ 13 kilos. Construction solide et pratique.

Prix : Fr. 100. —



GRAND CHOIX aux meilleures conditions chez
FÖTISCH FRÈRES (S.A.)
à Lausanne, Vevey et Neuchâtel.

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLVII^{me} ANNÉE. — N° 19

LAUSANNE — 13 Mai 1911.



L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR - ET - ECOLE - REUNIS -)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Professeur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.
Editeur responsable.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier instituteur, Boudry

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 6 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



ÉDITION „ATAR“ GENÈVE

La maison d'édition ATAR, située à la rue de la Dôle N° 11 et à la rue de la Corraterie N° 12, à Genève, imprime et publie de nombreux manuels scolaires adoptés par le *Département de l'Instruction publique du canton de Genève, et ailleurs*, et qui se distinguent par leur bonne exécution.

En voici quelques-uns :

| | |
|---|------|
| Exercices et problèmes d'arithmétique , par <i>André Corbaz</i> . | |
| 1 ^{re} série (élèves de 7 à 9 ans) | 0.70 |
| » livre du maître | 1.— |
| 2 ^{me} série (élèves de 9 à 11 ans) | 0.90 |
| » livre du maître | 1.40 |
| 3 ^{me} série (élèves de 11 à 13 ans) | 1.20 |
| » livre du maître | 1.80 |
| Calcul mental | 1.75 |
| Exercices et problèmes de géométrie et de toisé | 1.50 |
| Solutions de géométrie | 0.50 |
| Livre de lecture par <i>MM. Mercier et Marti</i> , degré supérieur | 3.— |
| Livre de lecture par <i>A. Charrey</i> , 3 ^{me} édition | 1.50 |
| Livre de lecture par <i>A. Gavard</i> , 3 ^{me} édition | 1.50 |
| Premières leçons d'allemand par <i>A. Lescaze</i> | 0.75 |
| Manuel pratique de la langue allemande par <i>A. Lescaze</i> . | |
| 1 ^{re} partie, 6 ^{me} édition | 4.50 |
| Manuel pratique de la langue allemande par <i>A. Lescaze</i> . | |
| 2 ^{me} partie, 4 ^{me} édition | 3.— |
| Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache par | |
| <i>A. Lescaze</i> . 1 ^{re} partie | 1.40 |
| Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache par | |
| <i>A. Lescaze</i> . 2 ^{me} partie | 1.50 |
| Lehr- und Lesebuch par <i>A. Lescaze</i> . 3 ^{me} partie | 1.50 |
| Notions élémentaires d'instruction civique par <i>M. Duchosal</i> . | |
| Edition complète | 0.60 |
| » réduite | 0.45 |
| Leçons et récits d'histoire suisse par <i>A. Schütz</i> . Nombreuses illustrations et cartes en couleurs, cartonné | 2.— |
| Premiers éléments d'histoire naturelle par <i>E. Pittard</i> , prof. | |
| 3 ^{me} édition, 240 figures dans le texte | 2.75 |
| Manuel d'enseignement antialcoolique , par <i>J. Denis</i> . 80 illustrations et 8 planches en couleurs, relié | 2.— |
| Parlons français par <i>W. Plud'hun</i> , 16 ^{me} mille | 1.— |
| Comment prononcer le français par <i>W. Plud'hun</i> | 0.50 |
| Les Fables de La Fontaine , par <i>A. Malsch</i> . Edit. annotée, cartonné | 1.50 |
| Notions de sciences physiques , par <i>M. Juge</i> , cartonné | 2.90 |
| Pour les tout petits , par <i>H. Estienne</i> . Poésies illustrées, 4 ^{me} éd., cart. | 2.— |

En vente dans toutes les librairies.

Guérison radicale

des **Rhumes** anciens et récents
toux. bronchites

par la

SOLUTION PAUTAUBERGE

Préviend la Tuberculose



Recommandée & prescrite par le corps médical.
Fr. 3.50 le flacon. — Toutes pharmacies.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE

35 centimes. **Collection des 100 chefs-d'œuvre qu'il faut lire** **35** centimes.

Collection d'une édition très soignée, composée uniquement des chefs-d'œuvre immortels des écrivains de tous les temps et de tous les pays.

Chaque volume de 128 pages **35** centimes

Volumes parus :

| | |
|-----------------------|---|
| Balzac | 3. La Grenadière. — Le Chef-d'Œuvre inconnu. — Jésus-Christ en Flandre. |
| Balzac | 15. Mercadet, homme d'affaires. |
| Balzac | 20. La Paix du Ménage. — Adieu — Le Réquisitionnaire. |
| Balzac | 39. Le Colonel Chabert. — Gobseck. |
| Beaumarchais | 17. Le Mariage de Figaro. |
| Beaumarchais | 36. Le Barbier de Séville. |
| Béranger | 12. Chansons. |
| Boileau | 21. Le Lutrin vivant. — L'Art Poétique. — Les Satires. |
| Chateaubriand | 13. René. — Les Aventures du dernier Abencerage. |
| Corneille | 4. Le Cid. — Polyeucte. |
| Corneille | 28. Les Horaces. — Cinna. |
| Corneille | 34. Le menteur. — Nicodème. |
| Le Comte de Las-Cases | 7. Napoléon à Ste-Hélène. |
| La Bruyère | 35. Les Caractères. |
| Molière | 10. Le Misanthrope. |
| Molière | 22. L'Avare. |
| Molière | 32. Les Femmes savantes. |
| Molière | 40. Le Bourgeois gentilhomme. — Les fourberies de Scapin. |
| Musset | 2. Les Nuits. — Rolla. — Le Saule. — Don Paez, etc. |
| Musset | 6. A quoi rêvent les Jeunes Filles. — Les Marrons du feu. — Poésies diverses, etc. |
| Musset | 11. Namouna. — La coupe et les lèvres. — Poésies diverses. |
| Musset | 14. On ne badine pas avec l'amour. — Un Caprice. — Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée. |
| Musset | 19. Mimi Pinson. — Histoire d'un Merle blanc. — Le Secret de Javotte. |
| Musset | 27. Le Chandelier. — Louison. |
| Musset | 30. Lorenzaccio. |
| Musset | 33. Carmosine. — Fantasio. |
| X. de Maistre | 29. Voyage autour de ma chambre. |
| Gérard de Nerval | 5. Sylvie. — La Main enchantée. |
| Ed. Poë | 1. Le Scarabée d'Or. — Double Assassinat dans la Rue Morgue. |
| Racine | 24. Phèdre. — Andromaque. |
| Racine | 26. Les Plaideurs. — Britannicus. |
| Racine | 31. Bérénice. — Bajazet. |
| Regnard | 23. Le Légataire universel. |
| Regnard | 38. Les Folies amoureuses. — Le Bal. |
| J.-J. Rousseau | 16. Les Rêveries du Promeneur solitaire. |
| Bern. de St-Pierre | 25. Paul et Virginie. |
| Shakespeare | 9. Roméo et Juliette. |
| Shakespeare | 18. Le Roi Lear. |
| Voltaire | 8. Candide. |
| Voltaire | 37. Zadig. — Jeannot. |

Les numéros 41 et suivants paraîtront régulièrement.

Rabais de 5 % aux membres du Corps enseignant.



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE



Bornand-Berthe **Lausanne** **8, Rue Centrale, 8**

Montres garanties en tous genres et de tous prix : **argent** 12, 16, 25, 40 jusqu'à fr. 100 ; **or** pour dames de 38 à 250 fr. ; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table** : en argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1^{er} titre garanti : couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant

Envoi à choix.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine **à ZURICH**

Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.
Coassurance de l'invalidité.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle

Excédent total disponible plus de fr. 14.939.000.

Fonds total plus de fr. 112.938.000. Assurances en cours plus de fr. 226.005.000

Par suite du contrat passé avec la **Société pédagogique de la Suisse Romande**, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

VALLÉE DE JOUX

Courses scolaires

Le tarif suisse, très réduit, pour le transport des Sociétés et des Ecoles est applicable sur la ligne **Pont-Brassus**.

Sur cette ligne, les billets ordinaires de simple course délivrés en trafic interne les dimanches et jours fériés sont valables pour le retour le même jour.